



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 34

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/1701

DATE : 17 avril 1991

OBJET : Fonctionnement intempestif d'un déclencheur

MATERIEL CONCERNE : FXC 12000

TEXTE :

Pendant la phase de montée d'un Pilatus, un déclencheur FXC 12000 a fonctionné intempestivement alors que la molette était en position "off".

Cet incident, qui s'est produit à 200 m alors que l'utilisateur accrochait des SOA, a été heureusement sans conséquence du fait que l'aéronef volait porte fermée.

Ce déclencheur a été retourné chez FXC Europe qui a relevé une défaillance au niveau d'un joint.

Compte tenu des risques qui pourraient résulter d'un tel déclenchement, si ce dernier se produisait avec aéronef sans porte ou à l'ouverture de la porte, le C.T.P. vous demande de lui signaler les fonctionnements anormaux que vous auriez ou pourriez relever avec ce type de déclencheur.

Ces renseignements nous permettront de déterminer s'il s'agit bien d'un cas isolé.

DECISION FEDERALE :

Pour tout incident grave de fonctionnement d'un équipement de sécurité, informer le DTN avant expédition du matériel chez l'industriel.

DATE D'APPLICATION : dès réception de la présente circulaire.

DIFFUSION :

Président FFP
DTN
SEJS (Monsieur TROUF)
CEV (E.Q. Para)
FXC EUROPE
Membres du CTP
Directeurs Techniques des CEP
Contrôleurs-vérificateurs des équipements de sécurité
Réparateurs de parachutes
MM. : Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER